

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS

Sébastien HEITZLER, absent

Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT

Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN

Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT

Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE

Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID

Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

- ✓ **DEL.N°1/2025 COMPTE DE GESTION 2024, BUDGET ANNEXE ZAE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité**

DECLARE, que le compte de gestion budget annexe ZAE dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle, ni observation, ni réserve de sa part,

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2024 du budget annexe ZAE de la Communauté de Communes,

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 16:05:19 +0200
Ref:8653287-12997032-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS

Sébastien HEITZLER, absent

Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT

Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN

Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT

Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE

Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID

Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

✓ **DEL.N°2/2025 COMPTE DE GESTION 2024, BUDGET ANNEXE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** :

DECLARE, que le compte de gestion budget annexe ZEC dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2024 du budget annexe ZEC de la Communauté de Communes,

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 16:04:38 +0200
Ref:8653288-12997033-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

✓ **DEL.N°3/2025 COMPTE DE GESTION 2024, BUDGET ANNEXE
PISCINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES
HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité et une abstention de Mathieu FERBACH,

DECLARE, que le compte de gestion budget annexe Piscines dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2024 du budget annexe Piscines de la Communauté de Communes.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 16:05:26 +0200
Ref:8653289-12997034-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

✓ **DEL.N°4/2025 COMPTE DE GESTION 2024, BUDGET ANNEXE SERVICE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** :

DECLARE, que le compte de gestion budget annexe service déchets dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2024 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes,

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 16:04:24 +0200
Ref:8653313-12997074-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS

Sébastien HEITZLER, absent

Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT

Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN

Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT

Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE

Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID

Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

- ✓ DEL.N°5/2025 COMPTE DE GESTION 2024, BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

DECLARE, que le compte de gestion budget Principal dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2024 du budget Principal de la Communauté de Communes,

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 16:04:59 +0200
Ref:8653314-12997075-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

- ✓ **DEL. N°6/2025- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF
2024 BUDGET ANNEXE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE**

COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Considérant la présentation du compte administratif 2024 du budget annexe « déchets » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, a soumis au vote la présidence de séance, puis s'est retiré au moment du débat final et du vote.

La présidence de séance est assurée par Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} Vice-Présidente ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité** ; Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au débat et au vote :

ADOpte le compte administratif 2024 du Budget Annexe « déchets » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges,

ARRETE les résultats du budget annexe déchets de l'exercice 2024, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	2 258 749.53 €
Recettes de fonctionnement	2 497 537.22 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 238 787.69 €
Excédent de fonctionnement reporté 2023	+ 93 702.14 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 332 489.83 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	433 292.75 €
Recettes d'investissement	218 901.47 €
Résultat d'investissement de l'exercice	- 214 391.28 €
Excédent d'investissement reporté 2023	316 023.99 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 101 632.71 €

AUTORISE Madame la Vice-présidente, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

La Vice-présidente,

Isabelle CANONACO



Isabelle CANONACO

Isabelle CANONACO
2025.04.30 12:10:36 +0200
Ref:8653337-12997110-1-D
Signature numérique
la 1er Vice-Présidente

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS

Sébastien HEITZLER, absent

Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT

Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN

Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT

Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE

Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID

Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

- ✓ DEL. N°7/2025- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2024
« BUDGET ANNEXE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Considérant la présentation du compte administratif 2024 du budget annexe « ZEC » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice – président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité** ; Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote :

ADOpte le compte administratif 2024 du Budget Annexe « ZEC » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges,

ARRETE les résultats du budget annexe ZEC de l'exercice 2024, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	414 894.44 €
Recettes de fonctionnement	435 869.01 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- + 20 974.57 €
Excédent de fonctionnement 2023	+ 62 263.59 €
Virement à la section d'investissement	- 0.00 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	83 238.16 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	198 814.85 €
Recettes d'investissement	166 627.19 €
Résultat d'investissement de l'exercice	- 32 187.66 €
Excédent d'investissement reporté 2023	+ 16 683.47 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	- 15 504.19 €

AUTORISE Madame la Vice-présidente à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

La Vice-présidente,

Isabelle CANONACO



Isabelle CANONACO

Isabelle CANONACO
2025.04.30 12:10:26 +0200
Ref:8653338-12997111-1-D
Signature numérique
la 1er Vice-Présidente

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS

Sébastien HEITZLER, absent

Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT

Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN

Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT

Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE

Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID

Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

- ✓ DEL. N°8/2025- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2024
« BUDGET ANNEXE ZAE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Considérant la présentation du compte administratif 2024 du budget annexe « ZAE » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice - président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité** ; Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au débat et au vote :

ADOpte le compte administratif 2024 du Budget Annexe « ZAE » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges,

ARRETE les résultats du budget annexe ZAE de l'exercice 2024, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	0.00 €
Recettes de fonctionnement	0.00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	0.00 €
Excédent de fonctionnement 2023	+ 1 316.76 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 1 316.76 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	0.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0.00 €
Déficit d'investissement reporté 2023	- 99 721.00 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	- 99721.00 €

AUTORISE Madame la Vice-présidente à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

La Vice-présidente,

Isabelle CANONACO



Isabelle CANONACO

Isabelle CANONACO
2025.04.30 12:10:13 +0200
Ref:8653334-12997107-1-D
Signature numérique
la 1er Vice-Présidente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

- ✓ **DEL. N°9/2025– APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF
2024 BUDGET ANNEXE PISCINES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Considérant la présentation du compte administratif 2024 du budget annexe « PISCINES » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice – présidente ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote :

ADOpte le compte administratif 2024 du Budget Annexe « PISCINES » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges,

ARRETE les résultats du budget annexe PISCINES de l'exercice 2024, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	1 047 655.13 €
Recettes de fonctionnement	1 358 132.31 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 310 477.18 €
Excédent de fonctionnement reporté 2023	+ 111 528.35 €
Virement en section d'investissement	- 111 528.35 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 310 477.18 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	910 251.24 €
Recettes d'investissement	1 166 480.27 €
Résultat d'investissement de l'exercice	+ 256 228.53 €
Excédent d'investissement reporté 2023	- 356 459.70 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	- 100 231.17 €

AUTORISE Madame la Vice-présidente à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

La Vice-présidente,

Isabelle CANONACO



Isabelle CANONACO

Isabelle CANONACO
2025.04.30 12:10:42 +0200
Ref:8653335-12997108-1-D
Signature numérique
la 1er Vice-Présidente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.3)

- ✓ **DEL. N°10/2025– APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF
2024 BUDGET ANNEXE PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Considérant la présentation du compte administratif 2024 du budget annexe «PRINCIPAL » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice – présidente ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité ; Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote :

ADOpte le compte administratif 2024 du Budget Annexe « Principal » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges,

ARRETE les résultats du budget annexe Principal de l'exercice 2024, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	3 538 322.88 €
Recettes de fonctionnement	3 449 027.51 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 89 295.37 €
Excédent de fonctionnement 2023	+ 772 231.23 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 682 935.86 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	159 362.54 €
Recettes d'investissement	429 628.77 €
Résultat d'investissement de l'exercice	+ 270 266.23 €
Excédent d'investissement reporté 2023	+ 429 370.16 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 699 636.39 €

AUTORISE Madame la Vice-présidente, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

La Vice-présidente,

Isabelle CANONACO



Isabelle CANONACO

Isabelle CANONACO
2025.04.30 16:28:09 +0200
Ref:8659955-13007481-1-D
Signature numérique
la 1^{er} Vice-Présidente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES
ARRONDISSEMENT
D'EPINAL
CANTON
LE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
09/04/2024
Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29
Nombre de conseillers en
exercice : 29
Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AïD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.2)

- ✓ **DEL. N°11/2025– AFFECTATION DE RESULTAT, BUDGET ANNEXE SERVICE PISCINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Dominique PEDUZZI Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissements 2024 ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat au budget annexe PISCINES 2025 comme suit :

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section d'investissement	100 231.17 €
--	---------------------

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 100231.17€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	100 231.17 €
---	---------------------

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.29 23:07:52 +0200
Ref:8651175-12993872-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES
ARRONDISSEMENT
D'EPINAL
CANTON
LE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
09/04/2024
Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29
Nombre de conseillers en
exercice : 29
Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AïD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.2)

- ✓ **DEL. N°11-1/2025– AFFECTATION DE RESULTAT, BUDGET ANNEXE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Dominique PEDUZZI Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissements 2024 ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat au budget annexe ZEC 2025 comme suit :

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section d'investissement	15 504.19 €
--	--------------------

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 15 504.09€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	15 504.19 €
---	--------------------

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.29 23:07:59 +0200
Ref:8651209-12993919-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, décisions budgétaires (7.1.1.1)

- ✓ **DEL. N°12/2025– BUDGET PRIMITIF 2025 – VOTE BUDGET ANNEXE SERVICE DECHETS**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif 2025, Budget annexe Service Déchets comme suit et joint à la présente délibération :

	<u>Exploitation</u>	<u>Investissements</u>
Dépenses	2 475 489.83 €	
Recettes	2 475 489.83 €	
Dépenses		570 328.90 €
Recettes		570 328.90 €

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 17:07:23 +0200
Ref:8660069-13007676-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.1)

- ✓ **DEL. N°13/2025– BUDGET PRIMITIF 2025 – VOTE BUDGET ANNEXE PISCINES**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**, une abstention Monsieur Mathieu FERBACH.

ADOpte le budget primitif 2025, Budget annexe PISCINES comme suit :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissements</u>
Dépenses	1 309 746.01 €	
Recettes	1 309 746.01 €	
Dépenses		743 952.18 €
Recettes		743 952.18 €

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 17:07:37 +0200
Ref:8660111-13007743-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.1)

- ✓ **DEL. N°14/2025– BUDGET PRIMITIF 2025 – VOTE BUDGET ANNEXE ZAE**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité ;

ADOpte le budget primitif 2025, Budget annexe ZAE comme suit joint à la présente délibération :

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	101 037.76 €	
Recettes	101 037.76 €	
Dépenses		99 721.00 €
Recettes		99 721.00 €

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 17:07:09 +0200
Ref:8660112-13007744-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.1)

- ✓ **DEL. N°15/2025– BUDGET PRIMITIF 2025 – VOTE BUDGET ANNEXE ZEC**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité ;

ADOpte le budget primitif 2025, Budget annexe ZEC comme suit joint à la présente délibération :

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	142 879.37 €	
Recettes	142 879.37 €	
Dépenses		67 077.94 €
Recettes		67 077.94 €

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 17:07:50 +0200
Ref:8660113-13007745-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.1)

- ✓ **DEL. N°16/2025– BUDGET PRIMITIF 2025 – VOTE BUDGET PRINCIPAL**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité ;

ADOpte le budget primitif 2025, Budget PRINCIPAL comme suit et joint à la présente délibération :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissements</u>
Dépenses	4 001 029.86 €	
Recettes	4 001 029.86 €	
Dépenses		1 861 880.04 €
Recettes		1 861 880.04 €

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 17:07:43 +0200
Ref:8660114-13007746-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.2.2)

- ✓ **DEL. N°17/2025 BUDGET 2025 OFFICE DE TOURISME
COMMUNAUTAIRE DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Vu le vote du budget primitif 2025 de l'Office de Tourisme Communautaire des Ballons des Hautes Vosges en date du 3 avril 2025 ;

Vu les statuts de l'Office de Tourisme Communautaire des Ballons des Hautes Vosges ;

Vu la présentation détaillée réalisée par Monsieur le Président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**, **et** 19 abstentions Messieurs et Mesdames V. BERARD, I CANONACO, JM CHIVOT, E COLIN, A DEMANGE, JL DEMANGE, MC DUBOIS, S HERVE, R HUMBERTCLAUDE, B JEANPIERRE, M LAURENCY, A LUTRINGER, C LOUIS, P MARIN, G MOLARD, JM TISSERANT, S TRAMZAL, B VASSILIEFF, G VIGNERON.

ENTERINE le budget primitif 2025 de l'Office de Tourisme Communautaires des Ballons des Hautes Vosges tel qu'approuvé par le comité de direction, le 3 avril 2025,

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 16:04:52 +0200
Ref:8653429-12997238-1-D
Signature numérique
Président

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2024

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.2.1.1)

✓ **DEL. N°18/2025 DETERMINATION TAUX FISCALITE 2025**

Vu le code général des Impôts ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les bases d'imposition 2025 communiquées dans la loi de finances 2025 ;

Vu l'État 1259 et les bases notifiées ;

Il est proposé au Conseil Communautaire de voter les taux suivants.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et à **l'unanimité** ;

FIXE les taux des taxes locales 2025 comme suit :

	Taux (%) 2025
Taxe Habitation additionnelle	5.92
Taxe Foncière (bâti)	5.00
Taxe Foncière (non bâti)	10.60
Cotis, Foncière entreprises	5.44
Fiscalité prof. de Zone (FPZ)	25,04

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 17:07:30 +0200
Ref:8659631-13006893-1-D
Signature numérique
Président



FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2024 1	Taux de référence pour 2025 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	14 863 538	5,00		15 131 000	756 550	5,00%	756 550,00
Taxe foncière non bâtie additionnelle	463 829	10,60		471 600	49 990	10,60%	49 989,60
Taxe d'habitation additionnelle	2 855 501	5,92		2 760 000	163 392	5,92%	163 352,00
CFE additionnelle	2 934 303	5,44		2 976 000	161 894	5,44%	161 894,40
CFE unique ou de zone	43 820	25,04		44 400	11 118	25,04%	11 117,16
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux CFE plafonné pour 2025	>>>			Total de la fiscalité additionnelle	1 131 826		Total 1 142 943,16

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus	5,05
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1142943,16 = 1,009822	10,70
Taxe d'habitation additionnelle	1 131 826	5,98
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)	5,49
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2025 (11)	(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux
CFE unique ou de zone	>>>	
CFE éolienne	>>>	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
452 950	0	0	0	62 994	0	-23 579	492 365

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025
1142 943,16		492 365		1 635 308,16

À EPINAL Le 21 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques, NATHALIE BOREL

À FRESNE/NOYELLE Le 07 Avril 2025
Pour le Groupement, Pour la Préfecture,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FINANCES LOCALES (7.5, 7.10)

✓ **DEL.19/2025 – CESSION DE MATERIEL DIVERS**

La communauté de commune possède :

- Une remorque de transport des déchets ménagers immatriculée CR 659 CA
- Deux compacteurs de marque GILLARD

La remorque, mise en service en 2003, le montant des réparations est supérieur à la valeur résiduelle de ce matériel. Le service valorisation matières et de mutualisation n'ont plus utilisé des deux compacteurs. La CC-BHV a reçu une proposition d'achat de ces matériels d'un montant de 14 400,00 € TTC par la société Perrin Fers & Métaux.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

ACTE de réformer ces matériels,

DECIDE de mettre en vente les matériels suivants, dans l'état où il se trouve, en un lot pour une valeur de 14 400,00€ TTC

- Une remorque de transport des déchets ménagers immatriculée CR 659 CA
- Deux compacteurs de marque GILLARD

ARRETE que le montant total de l'offre ne pourra être inférieur aux montants indiqués

PRONONCE le retrait comptable de ce matériel dès lors qu'il sera vendu,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal,

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 17:07:02 +0200
Ref:8659678-13006955-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

DOMAINE DE COMPETENCES (9.1.3)

✓ **DEL.20/2025 – AVIS AU TITRE DES PPA SUR LE PROJET DE PLUI DE**

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) la communauté de communes des Vosges du Sud (département du territoire de Belfort), limitrophe à notre territoire, consulte notre communauté de communes. Compte tenu des éléments qui sont joints à la présente, il est proposé de donner un avis positif et sans réserve.

Les démarches entreprises dans le cadre de son PLUi de concertation appellent les remarques suivantes :

Les documents stratégiques des communes membres de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges doivent être pris en considération pour que le projet à construire par la Communauté de Communes des Vosges du Sud n'entrent pas en opposition.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

ACTE l'ensemble des éléments présentés.

DONNE un avis favorable

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.29 23:07:46 +0200
Ref:8651415-12994281-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social: Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 07 avril 2025

Date convocation :
01/04/2025

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE (5.3.5)

✓ **DEL.21/2025 – OUVERTURE PROCEDURE CONSTITUTION CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'année précédant le renouvellement général des collectivités territoriales, les conseils communautaires doivent déterminer en lien avec les communes, le régime qui conduira à la définition du nombre de sièges et de leur répartition en commune pour constituer la nouvelle assemblée délibérante. La détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues à l'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) doit se décider au plus tard le 31 août. La loi prévoit deux grands types de modalités de détermination du nombre et de la répartition des sièges : une répartition en l'absence d'accord local et une répartition établie par accord local exprimé par l'habituelle majorité qualifiée des communes membres. Il est demandé au conseil communautaire d'exprimer sa volonté de mettre en place un accord local d'ici le 31 août 2025.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à l'**unanimité** ;

PRONONCE un avis favorable et exprime la volonté de mettre en place une représentation au minimum de deux délégués par commune.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.30 17:07:16 +0200
Ref:8659679-13006956-1-D
Signature numérique
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES
HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 7 avril 2025

Date convocation :
17/09/2024

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 28

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Jean-Marie CHIVOT, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean-Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascale MARIN, Nathalie MONTEMONT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Carine THAUVIN, Jean-Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF

Étaient absents ou excusés :

Virginie BERARD, excusée, donne pouvoir à Christian LOUIS
Sébastien HEITZLER, absent
Sylvie HERVE, excusée, donne pouvoir à Jean-Marc TISSERANT
Rodrigue HUMBERTCLAUDE, excusé, donne pouvoir à Carine THAUVIN
Julien LAROYENNE excusé, donne pouvoir à Nathalie MONTEMONT
Gérard MOLARD, excusé donne pouvoir à Jean-Louis DEMANGE
Pascale SPINNHIRNY, excusée, donne pouvoir à Bachir AID
Gisèle VIGNERON, excusée, donne pouvoir à Marcel LAURENCY

Secrétaire de séance : Brigitte JEANPIERRE

Secrétaire adjoint : Danièle CHEVRIER

FONCTION PUBLIQUE (4.1.1)

✓ **DEL.22/ 2025 – Tableau des effectifs – modifications**

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, une modification du tableau des emplois et effectifs est nécessaire.

Il est proposé de nommer un agent sur le grade d'éducateur jeunes enfants de classe exceptionnelle et de fermer un poste éducateur jeunes enfants.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

APPROUVE la modification du tableau des effectifs comme suit :

Filières	Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois créés	Nombre d'emplois Pourvus	En cas de temps non complet : durée hebdomadaire du travail
Administrative	Attaché territorial	Attaché territorial	1	1	Un poste à 15h
	Rédacteur	Rédacteur territorial	1	1	
	Adjoint administratifs	Adjoint administratifs Principal 1 ^{ère} classe	3	1	
		Adjoint administratifs Principal 2 ^{ème} classe	1	0	
		Adjoint administratifs	7	4	
Technique	Ingénieur	Ingénieur	2	0	Un poste à 30h Un poste à 30h, Un poste à 25 h Un poste de 17h30 à 30h00
	Technicien	Technicien	3	2	
	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	1	
		Agent de maîtrise	1	1	
	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	10	6	
		Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	6	4	
		Adjoint technique	11	10	

Sanitaire et Social	Educateur	Educateur de jeunes enfants De classe exceptionnel	1	1	1 Poste à 80 % d'un ETP
		Educateur de jeunes enfants	1	1	1 Poste à 80 % d'un ETP
Sportive	Educateur territorial des APS	Educateur	4	4	
		Educateur principal des APS de 1 ^{ère} classe	2	1	
	Opérateur	Opérateur qualifié	1	1	
Police	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	2	2	
		Brigadier	1	0	

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents y afférents à l'exécution de cette délibération.

Le Président,

Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.04.29 23:07:40 +0200
Ref:8651481-12994376-1-D
Signature numérique
Président